

Appel de candidatures – interne et externe

CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA IRSC de niveau 2

La Faculté des sciences de l'UQAM lance un concours destiné à pourvoir une Chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 2 dans le secteur des sciences de la santé (IRSC).

Information générale sur le programme des CRC

Le programme des CRC vise à attirer et retenir au Canada des chercheurs parmi les plus accomplis et prometteurs. Chaque université dispose d'une allocation de CRC qu'il peut utiliser en fonction de certaines règles. Les chaires de niveau 2 dites « junior » sont destinées à des chercheurs émergents exceptionnels.

Ces chaires, d'une valeur de 100 000 \$ par année, sont d'une durée de cinq ans et renouvelables une fois.

Pour plus de précisions, veuillez consulter le [site Web du Programme des CRC](#).

Engagement de l'Université envers l'équité, la diversité et l'inclusion

Le présent concours s'inscrit dans le programme d'équité du Programme des chaires de recherche du Canada en ce qui a trait aux différents aspects du processus de mise en candidature. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site suivant : <http://www.chairs-chaires.gc.ca/program-programme/equity-equite/recruitment-recrutement-fra.aspx>

Afin d'atteindre ces objectifs, l'UQAM a développé un Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (<http://recherche.uqam.ca/upload/files/uqam-crc-plan-action.pdf>). L'établissement pourra offrir des mesures d'adaptation pour répondre aux besoins de candidats ayant, par exemple, une déficience auditive ou une mobilité restreinte. Prière de communiquer avec madame [Josée Dumoulin](#), Directrice du service du personnel enseignant.

En conséquence à candidature égale, l'avantage sera donné à la personne qui est issue d'un des quatre groupes désignés par les Chaires de recherche du Canada, à savoir les femmes, les minorités visibles, les personnes handicapées et les Autochtones.

Afin de respecter ces engagements, la personne sélectionnée au terme du présent concours devra s'identifier comme appartenant à au moins 1 de ces 4 groupes sous-représentés, le cas échéant.

Fonctionnement du concours

1. Admissibilité

La Faculté peut déposer un dossier provenant de professeure, professeur déjà en poste à l'UQAM (maintien en poste) ou de candidate, candidat provenant de l'externe (recrutement).

La candidate, le candidat à une chaire de niveau 2 doit détenir un statut de professeur - e adjoint-e ou de professeur-e agrégé-e, ou alors posséder les qualifications nécessaires pour occuper un poste à ce niveau. De plus, la candidate, le candidat doit être une chercheuse, un chercheur qui ont été actif dans son domaine depuis moins de 10 ans au moment de la mise en candidature.

Les chaires de niveau 2 sont détenues par des chercheuses émergentes, chercheurs émergents exceptionnels reconnus par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine.

2. Sélection

L'évaluation des dossiers se fera par un sous-comité d'évaluation des chaires, nommés par le Comité de la recherche de la Faculté des sciences, présidé par la vice-doyenne à la recherche de la Faculté des sciences. Le sous-comité évaluera les dossiers selon les critères d'excellence en recherche du Programme des chaires de recherche du Canada. Les chaires de niveau 2 sont attribuées à des chercheuses, chercheurs qui répondent aux critères suivants :

- Être une excellente chercheuse, un excellent chercheur émergent de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche ;
- Montrer qu'elle, il a le potentiel nécessaire pour se tailler une réputation internationale dans son domaine au cours des cinq à dix prochaines années ;
- Proposer un programme de recherche original, novateur et de haute qualité ;
- Une fois titulaire de chaire, pouvoir recruter, former et retenir d'excellentes, d'excellents stagiaires, étudiantes, étudiants, et futures chercheuses, futurs chercheurs.

En plus des critères du Programme, le sous-comité d'évaluation s'assurera que la candidate, le candidat retenu :

- A un poste de professeure, professeur régulier à la Faculté des sciences (ou s'est vu offrir un poste à la Faculté des sciences) ;
- Détient un diplôme de doctorat depuis moins de 10 ans au moment du dépôt (ou peut invoquer des conditions exceptionnelles justifiant une interruption de carrière).

Les CRC de niveau 2 s'adressent à des chercheuses, chercheurs ayant obtenu leur diplôme le plus avancé 10 ans et moins auparavant. Cela ne doit pas empêcher les candidats qui ont obtenu leur diplôme de doctorat plus de 10 ans auparavant de déposer leur candidature à la condition qu'une justification acceptable soit fourni au moment de la

mise en candidature. Les justifications acceptables peuvent être, entre autres, un congé de maternité ou d'un congé parental, d'un congé de maladie prolongé ou d'une formation clinique (voir section [justifications acceptables](#) sur le site internet du Secrétariat des programmes inter-organismes à l'intention des établissements). L'institution reconnaît en effet l'incidence légitime que les congés de maternité ou de maladie peuvent avoir sur le dossier de réalisations en recherche de la personne candidate. L'institution souligne qu'il sera dûment tenu compte de ces congés au cours du processus d'évaluation.

Les candidats qui ont obtenu leur diplôme de doctorat plus de 10 ans auparavant et dont la carrière a été interrompue pour des raisons acceptables selon le Secrétariat des programmes inter-organismes à l'intention des établissements, peuvent faire examiner leur admissibilité à une chaire de niveau 2 au moyen du processus de justification des chaires de niveau 2 du Programme.

Prière de communiquer avec le Service de la recherche et de la création de l'UQAM pour obtenir plus d'information (pierret.philippe@uqam.ca).

Toute l'information relative au Programme est consultable sur le site Web des Chaires de recherche du Canada ; on peut y trouver, entre autres, plus de précisions au sujet des [critères d'admissibilité](#).

3. Processus de mise en candidature et de sélection au sein de la Faculté des sciences

Toute personne souhaitant poser sa candidature doit déposer un avis d'intention (voir description ci-dessous), au plus tard le **vendredi 8 mars 2019** à 17h, auprès de Magali Barré, barre.magali@uqam.ca, qui transmettra les avis d'intention au sous-comité facultaire d'évaluation des chaires. **L'avis d'intention devra aussi être communiqué à la direction de son département.**

La candidate, le candidat retenu s'engage à suivre l'échéancier de préparation du projet en vue d'un dépôt au Bureau de la vice-rectrice à la recherche et à la création en septembre 2019.

Calendrier de la Faculté des sciences pour le concours CRC-IRSC :

Processus pour la Faculté des sciences	
Lancement du concours interne et externe	26 septembre 2018
Dépôt de l'avis d'intention	Au plus tard le 8 mars 2019
Décision du sous-comité d'évaluation des chaires de la Faculté des sciences	Semaine du 25 mars 2019
Réunion du Comité de la Recherche de la Faculté des sciences pour sélection de la lettre d'intention et de la candidate, du candidat pour le dépôt d'un dossier complet	4 avril 2019
Réunion du Comité de la recherche de la Faculté des sciences pour l'appui dossier complet et final	9 mai 2019
Réunion du Conseil académique de la Faculté des sciences pour l'appui facultaire	22 mai 2019

Calendrier des processus institutionnels pour le concours CRC-IRSC :

Processus institutionnel	
Envoi du dossier final et complet au Comité institutionnel des Chaires de l'UQAM	Septembre 2019
Réunion du Comité institutionnel	Octobre 2019
Dépôt final des projets de CRC au Bureau de la vice-rectrice à la Recherche et à la création	Octobre 2019
Envoi du dossier par l'UQAM au Programme des CRC	Octobre 2019
Décision du Programme des CRC	Avril 2020

Avis d'intention

Le dossier pour l'avis d'intention doit comprendre :

- 1) Document de mise en candidature ;
- 2) Curriculum vitae à jour.

1) Le document de mise en candidature doit présenter un programme de recherche original et novateur de haute qualité. La description (2 pages maximum, les références peuvent être placées en 3e page) doit :

- Énoncer les objectifs explicites de votre programme de recherche ;
- Expliquer l'importance, l'originalité et le caractère novateur de la recherche proposée ainsi que sa contribution prévue à l'avancement du savoir ;
- Au besoin, démontrer la complémentarité avec une Chaire de recherche du Canada en Sciences déjà existante.

Le document doit respecter les normes de présentations suivantes :

- 8 ½" x 11" (216 mm x 279 mm)
- Police de caractères utilisée pour le corps du texte doit être en Times New Roman 12 points ou Arial 11 points.
- Les marges (latérales, supérieure et inférieure) doivent être établies à au moins ¾ po (1,87cm)

2) Le curriculum vitae accepté fait état des subventions obtenues, des publications des cinq dernières années et de l'encadrement des étudiants. Les CV acceptés sont :

- CV commun canadien formaté selon les consignes du FRQSC, FRQNT, FRQS, IRSC, CRSH ou CRSNG Canada
- CV CRSH.